

LOCALISATION ET DÉLIMITATION DE QUELQUES FACIÈS DE LA BIOCÉNOSE DES FONDS DÉTRITIQUES COTIERS DANS LA PARTIE NORD DU PARC NATIONAL SOUS-MARIN DE PORT-CROS (FRANCE, MÉDITERRANÉE)

Michel BOURCIER *

Résumé : Ces faciès sont constitués par des Rhodophycées calcifiées (appartenant au complexe de *Peyssonnelia rosa-marina*), et par des Rhodophycées non calcifiées (*Vidalia volubilis*, *Rhytiphloea tinctoria*, *Peyssonnelia* var. sp.). Trois zones de ces faciès sont décrites et cartographiées au nord et nord-est de l'île entre 35 et 62 m de profondeur.

Abstract : These facies are formed by calcified Rhodophyceae (species belonging to the *Peyssonnelia rosa-marina* complex) and non calcified Rhodophyceae (*Vidalia volubilis*, *Rhytiphloea tinctoria*, *Peyssonnelia* var. sp.). Three zones of these facies are described and mapped at the northern and north-eastern sectors of island, between 35 and 62 m depths.

Ce travail fait suite à celui exécuté durant les étés 1979 et 1980 (BOURCIER 1972). Lors de ces premières missions, avaient été cartographiées dans la partie sud et SW du Parc, des faciès à Lithothaminées et à l'ouest et NW du Parc des faciès à Peyssonneliacées calcifiées libres sur le fond. En 1984, les méthodes d'investigation ont été analogues et les moyens de prélèvement les mêmes. Le N/O Catherine Laurence (portique hydraulique) a été utilisé pour cette mission effectuée en juin 1984. Comme pour les missions précédentes l'engin de prélèvement a été la benne « Orange Peel » modifiée (Briba Reys, 1966) dite « Benne d'Endoume ». Les prélèvements ponctuels ainsi que le positionnement rigoureux du navire ont permis une cartographie fine et précise des différents faciès présents dans la biocénose des fonds détritiques côtiers situés au N et NE du Parc national sous-marin de Port-Cros.

* Station Marine d'Endoume et Centre d'Océanologie de Marseille (U.A. 41), rue Batterie des Lions, 13007 Marseille (France).

Tout d'abord, il faut rappeler que le faciès d'une biocénose est dû à la dominance d'une espèce ou d'un petit nombre d'espèces, qu'il s'agisse ou non de caractéristiques de la biocénose. Au nord de l'île de Port-Cros, les prélèvements effectués à la drague ou même à la benne dans les fonds circalittoraux contiennent, dans leur quasi totalité et en plus ou moins grande quantité, les thalles des Rhodophycées, calcifiées ou non, susceptibles d'y constituer des faciès.

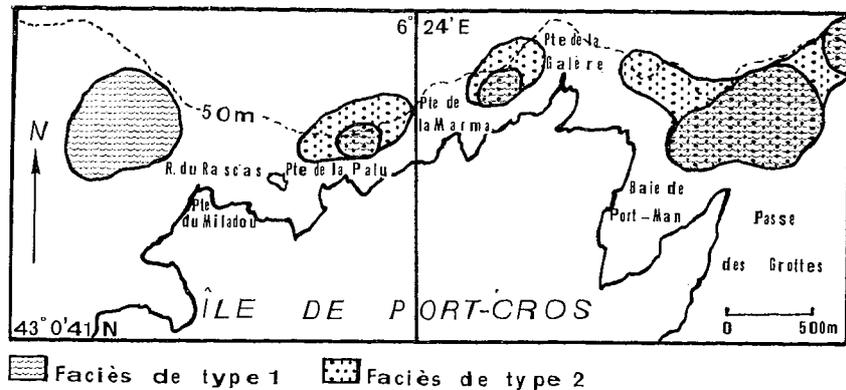


Fig. 1. — Faciès à Rhodophycées libres des fonds détritiques côtiers, dans la partie nord du Parc national de Port-Cros; carte levée en 1984.

Les deux types de faciès nouvellement cartographiés ici sont :

Faciès de type 1 : Ce faciès est caractérisé par la présence de Rhodophycées calcaires à thalles libres sur le fond, dont l'espèce principale est *Peyssonnelia rosa-marina* Boudouresque et Denizot; il caractérise les fonds de baie (PICARD, 1965) et les « anses sous-marines » (BOURCIER, 1980) et exige des courants tourbillonnaires intermittents. Ces algues calcaires sont mêlées ici avec d'autres Rhodophycées non calcifiées ou ayant seulement une calcification hypobasale qui, par ailleurs, lorsqu'elles sont seules et abondantes, forment le faciès de type 2.

Faciès de type 2 : Le deuxième faciès est caractérisé par diverses algues Rhodophycées dont une liste exhaustive a été donnée par AUGIER et BOUDOURESQUE (1978), et dont les espèces dominantes sont, par ordre d'abondance décroissante : *Vidua volubilis*, *Rhytiphœa tinctoria* et des *Peyssonnelia sp. plur.* à thalles non calcifiés ou à calcification hypobasale seulement; il peut être mêlé au faciès précédent, mais il occupe généralement une plus grande surface et descend bathymétriquement plus profondément (— 62 m).

Au N-O de l'île de Port-Cros, une tache du faciès à *Peyssonnelia rosa-marina* (faciès 1) est cartographiée depuis 1980 (BOURCIER, 1982); elle se trouve au nord de la rade de Port-Cros entre l'île de Bagaud et la Pointe du Miladou, mesure environ 600 m dans sa plus grande dimension; elle est centrée sur un fond de 42-43 m et s'étend entre 36 et 49 m de profondeur. Les autres taches cartographiées sont

situées au N et NE de l'île ; elles forment trois zones dont deux sont sub-elliptiques et de surface relativement réduite ; toutes les trois sont formées par les deux faciès : celui de type 1, de surface réduite et celui de type 2 mêlé au premier en le débordant latéralement et descendant beaucoup plus bas en bathymétrie.

Entre le rocher du Rascas et la Pointe de la Marma (au N de la Pointe de la Palu), le faciès du premier type mesure environ 230 m et s'étale de 35 à 52 m de profondeur, tandis que celui de type 2 mesure plus de 0,6 km et descend à — 60 m.

Entre la Pointe de la Marma et la Pointe de la Galère, le faciès de type 1 mesure environ 230 m de longueur et il est compris entre 35 m et 45 m de profondeur, tandis que celui de type 2 mesure environ 450 m sur son plus grand axe et descend à 62 m de profondeur.

Enfin, la troisième zone, la plus vaste, se trouve au nord de la Passe des Grottes. Le faciès de type 1 (faciès à *Peyssonnelia rosamarina*) est en fait constitué par deux taches jointives, l'une correspondant à l'anse sous-marine située au nord de la Passe des Grottes et l'autre à la baie de Port-Man. La fusion de ces deux zones donne un vaste faciès de 0,9 km de longueur sur près de 0,6 km de largeur. Centré sur un fond de 37-38 m, il s'étend de 33 à 54 m de profondeur. Là encore, les algues de ce faciès sont mêlées avec celles qui, seules et très abondantes, constituent le faciès de type 2. Ce deuxième faciès s'étale ici aussi plus largement latéralement et aussi vers de plus grandes profondeurs. C'est ainsi que vers le NO il descend jusqu'à — 61 m et vers le NE jusqu'à 56 m. Dans cette direction, il établit la jonction avec l'extrémité d'une nouvelle zone à Rhodophyceae calcifiées de type 1, située au NO de l'île du Levant.

Une campagne de prospection à la drague, suivie de prélèvements à la benne, pour effectuer une délimitation fine des faciès situés dans l'étage circalittoral autour de l'île du Levant, serait maintenant nécessaire.

REFERENCES

- AUGIER H., BOUDOURESQUE C.F., 1978. — Végétation marine de l'île de Port-Cros (Parc national). XVI : Contribution à l'étude de l'épiflore du Détritique Côtier. *Trav. sci. Parc nation. Port-Cros, Fr.*, 4 : 101-125.
- BOURCIER M., 1980. — Evolution récente des peuplements macrobenthiques entre La Ciotat et les îles des Embiez (côte de Provence). Processus de contamination du benthos entre bassins Côtiers voisins. *Téthys, Fr.*, 9 (3) : 197-206.
- BOURCIER M., 1982. — Nouvelles localisations et délimitation fine de quelques faciès de la biocénose des fonds détritiques côtiers dans le Parc national de Port-Cros (France, Méditerranée). *Trav. sci. Parc nation. Port-Cros, Fr.*, 8 : 19-23.
- BRIBA C., REYS J.-P., 1966. — Modification d'une benne « Orange peel » pour les prélèvements quantitatifs du benthos de substrats meubles. *Rec. Trav. Stat. mar. Endoume, Fr.*, 57 (41) : 117-121.
- PICARD J., 1965. — Recherches qualitatives sur les Biocénoses marines des substrats meubles dragables de la région marseillaise. *Rec. Trav. Stat. mar. Endoume, Fr.*, 52 (36) : 1-160.

Accepté le 20 décembre 1985